

MISSION IRIS MUNDIAL  
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
ET ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
MISSION IRIS MUNDIAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme MISSION IRIS MUNDIAL, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme MISSION IRIS MUNDIAL comprennent entre autres, certains dons qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, de l'actif à court terme au 31 décembre 2015 et de l'actif net au 1er janvier et au 31 décembre 2015.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme MISSION IRIS MUNDIAL au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Laval, le 17 juin 2016

---

(1) Par Luc Bergeron, CPA auditeur, CA

MISSION IRIS MUNDIAL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 11

## MISSION IRIS MUNDIAL

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	5 866	-
Dons	14 081	19 054
Activités de financement, revenus mois Iris Mundial / réseau Iris	73 450	83 260
Cotisations de membres	50	-
Intérêts	<u>2 564</u>	<u>9 532</u>
	<u>96 011</u>	<u>111 846</u>
<b>CHARGES</b>		
Administration (annexe A)	31 101	17 764
Programmes permanents (annexe B)	98 656	97 911
Projets ponctuels (annexe C)	<u>7 400</u>	<u>4 988</u>
	<u>137 157</u>	<u>120 663</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>( 41 146)</u>	<u>( 8 817)</u>

## MISSION IRIS MUNDIAL

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	294 954	303 771
Insuffisance des produits sur les charges	( 41 146)	( 8 817)
SOLDE À LA FIN	<u>253 808</u>	<u>294 954</u>

## MISSION IRIS MONDIAL

## BILAN

31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	97 092	86 485
Dépôts à terme	200 000	225 000
TPS/TVQ à recevoir	628	781
Frais imputables au prochain exercice	<u>164</u>	<u>198</u>
	297 884	312 464
<b>LONG TERME</b>		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>9 382</u>	<u>11 727</u>
	<u><u>307 266</u></u>	<u><u>324 191</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	18 896	29 237
Apports reportés (note 6)	<u>34 562</u>	<u>-</u>
	53 458	29 237
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>253 808</u>	<u>294 954</u>
	<u><u>307 266</u></u>	<u><u>324 191</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Administrateurs

## MISSION IRIS MUNDIAL

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	( 41 146)	( 8 817)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 345</u>	<u>2 932</u>
	( <u>38 801</u> )	( <u>5 885</u> )
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs et TPS/TVQ à recevoir	153	9 300
Frais imputables au prochain exercice	34	6 666
Créditeurs	( 10 341)	29 237
Apports reportés	<u>34 562</u>	<u>-</u>
	<u>24 408</u>	<u>45 203</u>
	( <u>14 393</u> )	<u>39 318</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Encaissement (acquisition) de dépôts à terme	25 000	( 225 000)
Avances à une société	<u>-</u>	<u>234 186</u>
	<u>25 000</u>	<u>9 186</u>
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>		
	10 607	48 504
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>86 485</u>	<u>37 981</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u>97 092</u></u>	<u><u>86 485</u></u>



MISSION IRIS MUNDIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

## 1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

MISSION IRIS MUNDIAL est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. MISSION IRIS MUNDIAL est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Cet organisme regroupe des optométristes, des opticiens et des ophtalmologistes qui oeuvrent bénévolement auprès des populations défavorisées du Tiers-Monde en les aidant à mieux voir.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

### Apports reçus en services

Un certain nombre de bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à tenir ses activités. Ces heures varient d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Ventilation des charges

L'organisme présente certaines de ses charges par programme. Les charges spécifiques aux programmes sont directement attribuées à ces derniers. Les salaires et charges sociales de la directrice de l'organisme sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chacun des programmes.

MISSION IRIS MUNDIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Instruments financiers

*Évaluation des instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement optique	20%
Mobilier et équipement	20%

## 3. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR PROGRAMME

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales ou les honoraires de la directrice ont été ventilés comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Ventilation des charges		
Administration	15 701	4 166
Programmes permanents	26 429	8 333
Projets ponctuels	6 022	4 166

MISSION IRIS MUNDIAL  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES  
 31 DÉCEMBRE 2015

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable 2015	Valeur comptable 2014
	\$	\$	\$	\$
Équipement optique	63 969	55 346	8 623	10 779
Mobilier et équipement	<u>6 230</u>	<u>5 471</u>	<u>759</u>	<u>948</u>
	<u><u>70 199</u></u>	<u><u>60 817</u></u>	<u><u>9 382</u></u>	<u><u>11 727</u></u>

5. CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	14 795	29 237
Salaires	2 982	-
Déductions à la source	<u>1 119</u>	<u>-</u>
	<u><u>18 896</u></u>	<u><u>29 237</u></u>

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués d'une subvention destinée à couvrir les charges de fonctionnement du programme Consolidation PPLC - Limbe de octobre 2015 à septembre 2017.

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	-	-
Montants constatés à titre de produits	( 5 866)	-
Montants reçus pour la durée du projet	<u>40 428</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>34 562</u></u>	<u><u>-</u></u>

7. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé dans des phases de consolidation de programmes de prévention en vertu de contrats de partenariat échéant le 30 septembre 2017. Les versements exigibles sont de 142 447 \$ d'ici à l'échéance. La deuxième année de l'un des programmes de prévention est conditionnel à la réussite de certains aspects du programme durant la première année. Le montant se rapportant à cet aspect est 28 940 \$.

MISSION IRIS MUNDIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'organisme au 31 décembre 2015.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt par ses dépôts à terme qui portent intérêt à taux fixe. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

## MISSION IRIS MUNDIAL

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE A - ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	15 701	-
Honoraires professionnels	7 518	6 863
Publicité et représentation	877	4 276
Frais de déplacement	3 954	124
Papeterie et frais de bureau	243	1 480
Assurances	688	791
Télécommunications	163	440
Taxes et permis	34	34
Intérêts et frais bancaires	113	824
Gain de change	( 535)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 345</u>	<u>2 932</u>
	<u>31 101</u>	<u>17 764</u>

MISSION IRIS MUNDIAL  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE B - PROGRAMMES PERMANENTS</b>		
<b>LABROUSSE</b>		
Frais d'opération	31 517	48 009
Frais de déplacement	1 053	-
Allocation de séjour	1 183	-
Hotel et repas	732	-
Matériel et équipement	<u>393</u>	<u>-</u>
	<u>34 878</u>	<u>48 009</u>
<b>LIMBE</b>		
Frais d'opération	11 399	28 674
Frais de déplacement	2 410	1 818
Allocation de séjour	1 103	2 132
Hotel et repas	1 316	-
Matériel et équipement	<u>841</u>	<u>600</u>
	<u>17 069</u>	<u>33 224</u>
<b>CONSOLIDATION PPLC - LIMBE</b>		
Salaires et charges sociales	783	-
Frais d'opération	14 950	-
Frais de déplacement	1 015	-
Hotel et repas	1 477	-
Matériel et équipement	924	-
Missions de suivi et évaluations	<u>1 914</u>	<u>-</u>
	<u>21 063</u>	<u>-</u>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>		
Salaires et charges sociales	23 313	-
Honoraires professionnels	<u>2 333</u>	<u>16 678</u>
	<u>25 646</u>	<u>16 678</u>
	<u>98 656</u>	<u>97 911</u>

MISSION IRIS MUNDIAL  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE C - PROJETS PONCTUELS</b>		
<b>MIRAGOÂNE</b>		
Frais de déplacement	177	-
Hotel et repas	301	-
Matériel et équipement	<u>900</u>	<u>-</u>
	<u>1 378</u>	<u>-</u>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>		
Salaires et charges sociales	6 022	-
Honoraires professionnels	<u>-</u>	<u>4 988</u>
	<u>6 022</u>	<u>4 988</u>
	<u>7 400</u>	<u>4 988</u>